

LA LETTRE DU PRITH

www.prith-grandest.fr



N° 24 – Décembre 2022

SOMMAIRE

• Les actualités du PRITH

- Lancement de la programmation du cycle de webinaires intitulé « L'Heure du maintien »
- SEEPH 2022 en Grand Est : 159 événements organisés pour le plein emploi des personnes handicapées !

• Publications

- Tableau de bord régional du 1er semestre 2022 (Agefiph)
- Quels sont les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019? (Dares, octobre 2022)
- Hors-série du magazine " Être emploi, handicap et prévention "

• Zoom sur...

- Santé Mentale et Travail : Comment en parler ?
- Lancement du Plan Régional de Santé au Travail (PRST4)
- Destination Emploi Accompagné, la plateforme numérique est en ligne !
- Comité interministériel du handicap du 6 octobre 2022
- Stratégie nationale autisme 2023-2027
- Enquête IFOP pour l'Agefiph : « Le plein emploi des personnes en situation de handicap est-il possible ? »

• Agenda

- Comité opérationnel du PRITH le 14 décembre 2022



Les actualités du PRITH

- **Lancement de la programmation de cycles de webinaires intitulée « L'heure du maintien »**

60 minutes pour faire un focus sur des outils et leviers en faveur du maintien ou des expériences et pratiques territoriales c'est le challenge que les partenaires du PRITH se propose de relever lors de la série de webinaires « L'heure du maintien ».

Le premier webinaire a permis de partager le retour d'expériences de l'ALSMT (Association lorraine de santé en milieu de travail) et de l'IRR -UGECAM en matière de repérage précoce des situations de désadaptation professionnelle.

Il s'est déroulé le 10 novembre et a réuni 60 participants ! Ce webinaire sera prochainement disponible en replay .

Au premier trimestre 2023, deux nouveaux webinaires seront organisés :



Pour y participer, merci de compléter le formulaire en ligne : <https://form.jotform.com/223191721567356>

- **SEEPH 2022 en Grand Est : 159 évènements organisés pour le plein emploi des personnes handicapées !**



La 26e Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) s'est déroulée du lundi 14 au dimanche 20 novembre 2022.

Rendez-vous annuel incontournable, la SEEPH prend vie dans tous les territoires. Grâce à la volonté et à l'implication de tous les partenaires régionaux, professionnels de l'emploi, de la formation et du handicap rassemblés dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) du Grand Est, **159 évènements ont été annoncés !**

- **7 évènements régionaux digitaux**
- **43 évènements en Alsace**
- **55 évènements en Lorraine**
- **54 évènements en Champagne-Ardenne**

L'objectif : mobiliser les personnes, les entreprises et les acteurs de l'emploi et de la formation autour de l'enjeu de l'inclusion professionnelle qui, notamment, peut représenter une réponse aux difficultés de recrutement qui touchent de nombreux secteurs d'activité.

Retrouvez les événements organisés en région Grand Est dans la programmation régionale disponible en téléchargement sur le site du PRITH Grand Est : <https://prith-grandest.fr/decouvrez-le-programme-des-evenements-organises-en-grand-est-pour-la-seeph-2022/>

Le bilan de cette 26^{ième} édition est en préparation et sera communiqué courant décembre. A suivre ...



Publications :

➤ **Tableau de bord régional 1^{er} semestre 2022 (Agefiph)**

Le tableau de bord régional emploi et chômage des personnes handicapées dresse un panorama de la situation des personnes handicapées sur le marché du travail au 1^{er} semestre 2022, en s'appuyant sur les données les plus récentes disponibles.

La collection observatoire de l'Agefiph s'enrichit ainsi d'une nouvelle étude régionale. Ce tableau de bord, qui accorde une large place à l'infographie, présente un état des lieux de l'emploi des personnes en situation de handicap en Grand Est.

Le constat est encourageant :

- le taux de chômage des personnes en situation de handicap poursuit sa baisse
- On constate également une baisse du chômage de longue durée. Plus de 22000 BOE sont en chômage de longue durée, soit une diminution de 8 % en un an.
- On note des retours à l'emploi qui ont bondi de 16 % en un an sur les 6 premiers mois de l'année 2022 (-2 % pour le tout public). La part des personnes en situation de handicap dans les retours à l'emploi atteint 4,8 %.
- Les créations d'activité aidées par l'Agefiph et les maintiens dans l'emploi accompagnés par les Cap emploi sont également orientés à la hausse avec respectivement +6% et +8% d'augmentations en un an.

Retrouvez ces éléments détaillés, et de nombreux autres, dans le document accessible en téléchargement via le lien ci-dessous : <https://prith-grandest.fr/category/actualites/>

➤ **Quels sont les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019? (Dares)**

Début octobre 2022, la Dares publie une analyse de la **sinistralité des accidents du travail selon le secteur d'activité en 2019** :

« En 2019, sur le champ des salariés affiliés au régime général ou à la mutualité sociale agricole, ainsi que des agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière, **783600 accidents du travail avec au moins un jour d'arrêt** sont comptabilisés en France. Cela représente **20,4 accidents par million d'heures rémunérées**. 39650 accidents du travail donnent lieu à la reconnaissance d'une incapacité permanente et 790 sont mortels.

Le risque d'accident du travail grave est plus élevé dans la construction, l'agriculture, les industries extractives, le travail du bois, le transport et l'entrepôt. La fréquence et la gravité des accidents du travail sont particulièrement importantes dans les activités de gros œuvre, de couverture et de charpente, ainsi que dans la manutention de marchandises ou de bagages.

Pour les salariés âgés, les accidents sont moins fréquents, mais plus graves que pour les jeunes. Les accidents graves et mortels touchent davantage les ouvriers.

À catégorie socioprofessionnelle identique, ils sont plus répandus chez les hommes que chez les femmes. »

Télécharger le document : [Quels sont les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019 ? \(travail-emploi.gouv.fr\)](https://travail-emploi.gouv.fr/)

➤ Hors série du magazine " Être emploi, handicap et prévention "

Le média « Être emploi, handicap et prévention » issu du premier réseau national des entreprises mobilisées en faveur de l'inclusion, des politiques handicap et de la prévention, Être en réseau consacre un hors-série sur la quête du plein emploi.

Au sommaire de ce hors-série :

- Une préface d'Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
- Le plein-emploi des personnes en situation de handicap ;
- La situation particulière des jeunes et des femmes ;
- Des sujets de prévention santé au travail ;
- Des papiers sociétaux et culturels pour mieux appréhender le monde du handicap.

A consulter en ligne : [Hors-série Être 2022 \(calameo.com\)](https://calameo.com)



Zoom sur :

➤ Santé Mentale et Travail, comment en parler ?

Le réseau Santé Mentale Travail, **communauté de pratiques internationale** organise un webinaire dédié à la Santé Mentale au travail, comment en parler ? pour briser le tabou et lutter contre les stéréotypes.

Rendez-vous le 12 décembre 2022 à 15h00 !

Pour s'inscrire : <https://mgiraud.virtualrooms.actandmatch.com/sante-mentale-et-travail-pourquoi-est-ce-si-difficile-d-en-parler/register>

Pour consulter le programme : <https://actandmatch.com/wp-content/uploads/2022/10/Programme-VF-STD.pdf>



➤ Lancement du Plan Régional de Santé au Travail (PRST4)

Le 4ème Plan Régional de Santé au Travail, c'est 4 grandes orientations déclinées en 13 actions concrètes en faveur de de la prévention des risques et de la santé des actifs du Grand Est.

Le PRST4 prévoit 13 actions correspondant à 4 orientations :

1. Renforcer la prévention primaire au travail et la culture de prévention
2. Développer la prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle, et le maintien dans l'emploi
3. Adapter la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et de demain
4. Consolider le pilotage et la gouvernance de la prévention des risques professionnels et de la santé au travail.



La lettre du PRITH Grand Est n° 24 – décembre 2022

Les 13 actions seront déclinées sur la période 2022-2025 par des collectifs de travail associant les partenaires régionaux et des acteurs de terrain (médecins du travail, représentants du personnel, chefs d'entreprise, préventeurs...).

Des outils seront proposés aux employeurs (prioritairement TPE-PME), aux salariés et aux préventeurs pour les aider à agir au quotidien en faveur de la prévention des risques et de la santé au travail des actifs du Grand Est

Retrouvez les 13 actions du PRST 4 : [prst_4_grand-est_-_vf.pdf](#) (dreets.gouv.fr)

Ce plan a officiellement été lancé et inauguré le 11 octobre 2022 par Josiane CHEVALIER, préfète de la région Grand Est le 11 octobre 2022 à Strasbourg lors d'une journée consacrée à la santé au travail dans le Grand Est.

Retrouvez en détails les interventions réalisées lors de cette journée en vidéo : PRST4 Grand Est : journée de présentation 11 octobre 2022 - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

➤ Destination Emploi Accompagné, la plateforme numérique est en ligne !

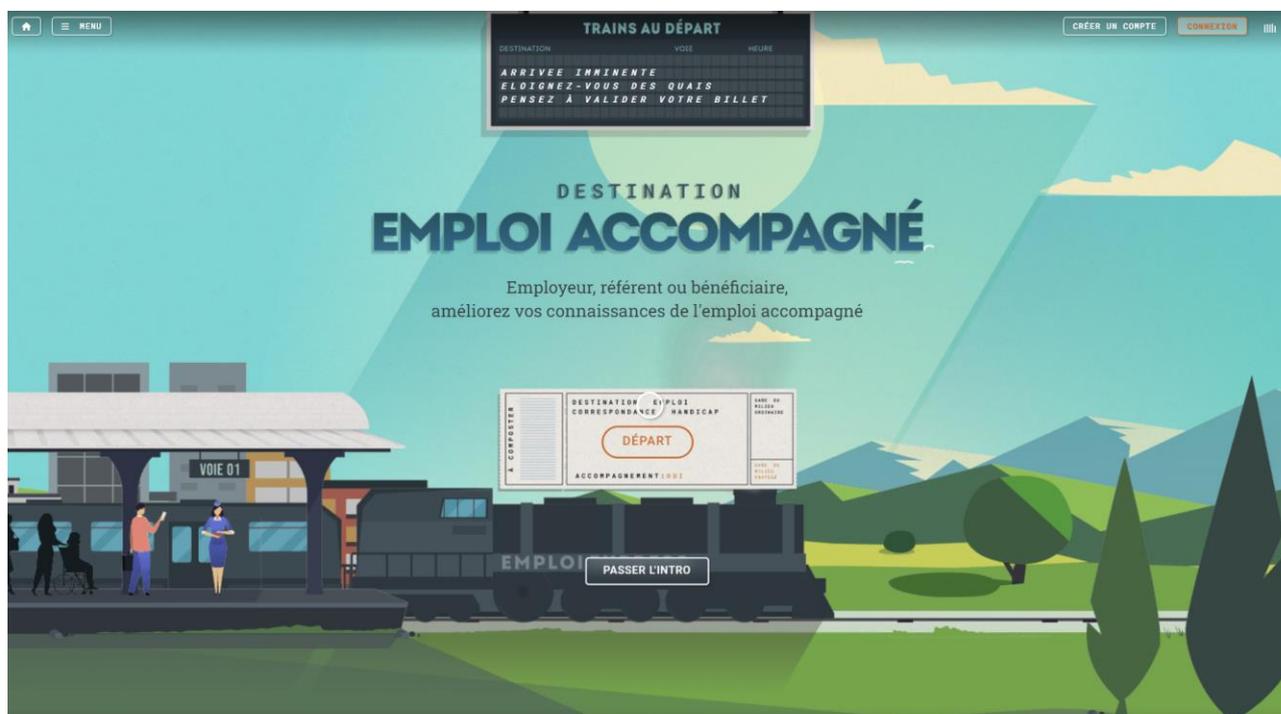
Depuis son lancement en 2017, le dispositif d'emploi accompagné a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder et de se maintenir dans l'emploi par la sécurisation de leur parcours professionnel en milieu ordinaire de travail. Pour cela, il comporte, au bénéfice du travailleur handicapé :

- un accompagnement médico-social ;
- et un soutien à l'insertion professionnelle

Cet accompagnement présente trois grandes évolutions par rapport aux dispositifs déjà existants :

- il bénéficie à la personne en situation de handicap tout au long de son parcours professionnel, au moment de sa recherche d'emploi mais également lorsqu'elle est en poste ;
- il bénéficie à la fois à la personne en situation de handicap et à son employeur, lorsque elle est en poste ;
- il associe les acteurs du médico-social et les acteurs de l'emploi, que ce soit au niveau de la mise en œuvre du dispositif (l'organisme gestionnaire doit signer une convention avec un organisme médico-social et un opérateur du service public de l'emploi) ou de son pilotage (dispositif piloté par les Agences régionales de santé, en lien étroit avec l'État, l'Agefiph et le FIPHFP).

Destination Emploi Accompagné, la plateforme numérique sur laquelle le CFEA travaille depuis plus de 2 ans est en ligne !



Retrouvez une introduction immersive, deux tutoriels, un docufiction ainsi que des témoignages de personnes accompagnées, d'employeurs, de professionnels et des ressources documentaires pour approfondir vos connaissances sur le sujet.

Une expérience 100% personnalisable et intuitive garantie !

Vous souhaitez découvrir ou faire découvrir l'emploi accompagné à travers un outil pédagogique et immersif ? Rendez-vous sur www.destination.emploi-accompagne.fr

➤ **Comité interministériel du handicap du 6 octobre 2022**

Le Comité Interministériel du Handicap (CIH) est chargé de définir, coordonner et évaluer les politiques conduites par l'Etat en direction des personnes handicapées. Sous la présidence du Premier ministre, le CIH réunit annuellement l'ensemble des membres du Gouvernement.

Le CIH s'est réuni le 6 octobre 2022. Cette réunion a permis de revenir sur la feuille de route du gouvernement pour une société plus inclusive et de préparer la Conférence nationale du handicap, qui se tiendra en 2023. Cette dernière sera un accélérateur puissant et abordera des sujets essentiels : l'école et l'université inclusives, l'emploi, l'accessibilité universelle ou encore la simplification des parcours et l'adaptation de l'offre médico-sociale.

Pour en savoir plus et accéder aux dossiers de presses :

<https://handicap.gouv.fr/comite-interministeriel-du-handicap-du-6-octobre-2022?source=dfbfb851-6382-4969-9eb7-4b22afd6458d>



➤ **Stratégie nationale autisme 2023-2027**



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Première ministre Elisabeth Borne, à l'issue du comité interministériel du handicap du 6 octobre 2022 a annoncé que le gouvernement entend poursuivre et intensifier la politique menée depuis 2018 en faveur des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme et/ou un autre trouble du neuro-développement (trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles DYS et trouble du développement intellectuel) ainsi que de leurs familles. Cette politique publique définie dans la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 est pilotée par la Délégation interministérielle placée sous la responsabilité de Claire Compagnon.

Un premier accord de méthode a d'ores et déjà été trouvé en vue de définir les principes d'une nouvelle concertation.

Il a été décidé :

- Qu'une concertation doit avoir lieu afin de définir la nouvelle stratégie nationale pour la période 2023-2027 ;
- Que la concertation et la conception de la nouvelle stratégie serait pilotée par la délégation interministérielle pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement ;

- Que la nouvelle stratégie doive prendre en compte tous les troubles du neuro développement car la pertinence de l'approche a été démontrée tant dans les sujets qui touchent à la recherche qu'à ceux des accompagnements, sans pour autant nier les spécificités de chacun de troubles.

Pour en savoir plus et accéder aux dossiers de presses :

<https://handicap.gouv.fr/le-gouvernement-va-poursuivre-ses-engagements-dans-une-nouvelle-strategie-nationale-autisme-et-tnd?source=dfbfb851-6382-4969-9eb7-4b22afd6458d>

➤ **Enquête IFOP pour l'Agefiph : « Le plein emploi des personnes en situation de handicap est-il possible ? »**

En amont de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) l'Agefiph a lancé, avec l'Ifop, une enquête exclusive sur le plein emploi des personnes en situation de handicap, thématique mise à l'honneur lors de l'édition 2022 de la SEEPH.

Près de 11 000 personnes, dont 8 400 en situation de handicap, ont participé à ce sondage qui s'intéresse au regard qu'elles portent sur le plein emploi, complété par une enquête menée auprès de la population générale, des salariés et des recruteurs.

Alors qu'existe un sentiment persistant de vulnérabilité des personnes en situation de handicap face à l'emploi, elles restent globalement satisfaites de leur activité professionnelle quand elles travaillent. La situation actuelle et les secteurs en tension de recrutement sont quant à eux considérés par les recruteurs interrogés comme une source d'opportunités pour l'insertion des personnes handicapées dans l'emploi, à condition d'être accompagnées.

Retrouvez l'infographie de l'enquête : https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2022-10/Agefiph-Ifop_Plein-emploi-PSH_Enquete_2022-10-19.pdf



Agenda

➤ **Comité opérationnel du PRITH GRAND EST, le 14 décembre 2022**

Le prochain comité opérationnel du PRITH se déroulera le mercredi 14 décembre 2022 de 10h à 12h30 à Nancy.

L'ordre du jour de cette instance sera le suivant :

- Un point d'étape sur les actions conduites dans le cadre du PRITH, avec éventuels ajustements de la feuille de route,
- Partage d'actualités,
- Préparation du comité stratégique .



Pour rappel, le comité opérationnel rassemble les représentants de l'Etat (DREETS et Rectorat), AGEFIPH, Pôle emploi, Conseil régional, FIPHFP, ARML, CHEOPS, ARS, CARSAT/MSA, un représentant des MDPH. *(Les partenaires sociaux et toute autre acteur pouvant être mobilisé pourront être conviés pour certaines réunions de travail, selon les thématiques abordées).*

